FNEC FP FO
SNFOLC 13
Syndicat national Force Ouvrière des Lycées et Collèges

Communiqué
Marseille, 19 novembre 2021

Le SNFOLC 13 informe : premières pétitions contre l'évaluation des établissements !

Collège l'Estaque (Marseille)

Les personnels du collège l'Estaque (Marseille) réunis ce jour jeudi 18 novembre 2021 avec les sections syndicales SNES-SNFOLC et les représentants FO élus au CA ont décidé de prendre position contre l'audit de l'établissement, contre l'évaluation Blanquer et en demandent son retrait au collège l'Estaque comme ailleurs !

L'évaluation prétend viser à l'amélioration du fonctionnement de l'établissement et des pratiques professionnelles des personnels !

Pour nous, l'évaluation :

- chercherait des responsables, par exemple, à des résultats moins bons aux examens nationaux, à un dispositif ou un parcours pas assez développé, à des embouteillages dans les couloirs...
- remettrait en question la liberté pédagogique de chacun.
- créerait une hiérarchie supplémentaire.
- surchargerait les personnels de travail avec des réunions à n'en plus finir.
- déjà bien deux demi-journées banalisées pour la phase 1 dans notre établissement.
- fragiliserait encore plus les statuts déjà bien impactés par les réformes successives.
- mettrait en concurrence les établissements, les disciplines et les personnels pour éviter de leur permettre de s'unir pour revendiquer les moyens nécessaires.
- présenterait un risque non négligeable d'entrisme avec ce fameux comité de pilotage composé par exemple de parents, de membres du rectorat, de personnalités extérieures à l'école...
- détruirait l'école publique, laïque et républicaine

NOUS N'EN VOULONS PAS ! Tout comme nous ne voulons pas de l'expérimentation Macron- Blanquer des 50 écoles à Marseille qui suit cette même logique de management du privé.

Pour nous, l'évaluation est vite faite. Pour améliorer les conditions d'apprentissage de nos élèves et les conditions de travail des personnels, nous revendiquons des moyens :

1) L'augmentation des salaires de tous les personnels.
2) Le recrutement de personnels : AED et AESH compris pour plus de sécurité.
3) Des heures et des postes d'enseignement pour notamment des classes à effectifs réduits !
4) Le remplacement des personnels en ASA en contexte covid.
5) Un vrai statut national et un vrai salaire pour les AED et AESH.
6) Le label REP+ pour le collège l'Estaque.

Ainsi, nous appelons solennellement tous nos collègues personnels du collège, les parents d'élèves, leurs représentants élus au CA... mais aussi tous les personnels des Bouches du Rhône à s'associer à cette motion en défense du service public d'éducation nationale, en défense de la liberté pédagogique des enseignants, des statuts et pour l'amélioration des conditions de travail au service de la réussite de nos élèves.

Les personnels soussignés demandent l'abandon de l'évaluation Blanquer et/ou de donner la possibilité à ceux qui le souhaitent de ne pas s'inscrire dans l'évaluation susdite.

Lycée Joliot-Curie (Aubagne)

Nous voulons enseigner, nous ne voulons pas nous auto-évaluer ! Nous voulons que nos revendications soient satisfaites !

Suite au courrier envoyé par l'Assemblée Générale des personnels du 12 novembre avec les sections syndicales de l'établissement SN-FO-LC, SUD Education, SNES-FSU et CGT'Educ au recteur, nous, personnels enseignants du lycée Joliot-Curie d'Aubagne signataires de cette pétition, confirmons :

Nous ne sommes pas volontaires pour nous engager dans une procédure d'auto-évaluation !

Alors que les établissements croulent sous les difficultés, nous refusons de céder à la dernière injonction du ministre concernant l'auto-évaluation, qui exclut par principe la question des moyens alloués aux enseignants. Pense-t-on que la concurrence entre établissements qui résulterait de ce chiffrage fantaisiste résoudrait les difficultés pédagogiques et humaines résultant des politiques d'austérité ? Ce management d'un autre âge ne trompe plus personne.

Nous réaffirmons les revendications suivantes :

- des classes générales à 30 et des classes technologiques à 24, ce qui implique des ouvertures de classes ;
- des dédoublements dans toutes les disciplines, à la hauteur de ceux existant dans la DGH 2019-2020 dans les enseignements de tronc commun, et 1 h de dédoublement dans tout groupe de spécialité supérieur à 24 ;
- le maintien des groupes de LV à 24 ;
- l'abrogation des réformes du bac et du lycée, ainsi que de Parcoursup.

Nous refusons également de nous inscrire dans l'élaboration d'un projet d'établissement qui aurait pour principe de faire prendre en charge par les personnels eux-mêmes la suppression d'options, de dédoublements, de spécialités, et in fine de postes.

Nous revendiquons avec nos sections syndicales une DGH à la hausse dès à présent et pour l'année 2021-2022.

SNFOLC 13 - UD des Syndicats Force Ouvrière 13 - Vieille Bourse du Travail
1 place LEON JOUHAUX - CS 20540 - 13232 Marseille cedex 01
Tél. : 04 91 00 34 19
snfolc.aixmarseille@orange.fr

www.adherent-snfolc13.fr
SNFOLC 13